



DOSSIER DE PRESSE

CONSEIL GENERAL DES JEUNES SEANCE D'INSTALLATION

Mercredi 19 novembre 2014



10 ans d'existence

Une mesure du Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille

Le 26 avril 2002, l'Assemblée départementale approuvait le Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille. Ce document, fruit d'un travail de concertation entre les services du Conseil Général (Pôle Solidarités) et l'ensemble des composantes associatives du département, englobe les questions de prévention, d'aide à la parentalité et de la jeunesse, en intégrant les spécificités creusoises liées à la dispersion de l'habitat et à l'isolement. Et parce que l'intégration sociale passe aussi par la citoyenneté, l'une des mesures importantes du Pôle Jeunesse a été la création d'un Conseil Général des Jeunes.

Ce projet s'est mis en place avec le soutien actif de l'Education Nationale. Dans chaque collège creusois, un référent a été désigné (principal, conseiller principal d'éducation ou professeur), afin de soutenir l'action et servir de relais entre les jeunes, les établissements scolaires et le Conseil Général.

Créé à la rentrée 2003-2004, le Conseil Général des Jeunes est renouvelé à chaque rentrée scolaire.

Un apprentissage de la démocratie locale

Avec l'installation du Conseil Général Jeunes de la Creuse à la rentrée scolaire 2003-2004, le souhait des élus creusois était de mettre en place un lieu d'expression et d'action pour la jeune génération, en lui donnant les moyens d'être entendue et de voir certaines de ses propositions suivies d'effets. Il s'agit ainsi de rapprocher les jeunes des décideurs locaux, de leur permettre de participer à la rénovation de la démocratie locale et de devenir des citoyens actifs, au présent comme au futur.

Un mandat de deux ans

Le règlement prévoit l'élection de 2 conseillers généraux jeunes (1 titulaire, 1 adjoint) par collège. Chaque année, on élit en classe de cinquième un représentant pour deux années. D'abord suppléant, il devient ensuite titulaire en classe de quatrième. La nouvelle équipe (liste jointe ci-après) issue des élections qui se sont déroulées dans les collèges creusois depuis la rentrée scolaire compte 38 membres : 19 titulaires (classes de 4^{ème}) et 19 suppléants (classes de 5^{ème}).

Par ailleurs, depuis la rentrée 2006-2007, le Conseil Général des Jeunes s'articule en **trois commissions thématiques** : commission Solidarité, commission Environnement, commission Education, Culture et Sports.

Un voyage citoyen

Pendant leur mandat, les jeunes conseillers effectuent un voyage citoyen. Après avoir visité l'an dernier le Parlement européen à Strasbourg, ils visiteront le Sénat, guidés par les parlementaires creusois.

Des actions reconnues

L'action conduite par les différentes générations du Conseil Général des Jeunes est aujourd'hui reconnue. Pour preuve, **le prix départemental du civisme, attribué en 2008** par la délégation départementale de l'Ordre National du Mérite, ainsi que le témoignage de reconnaissance national marqué par cette même institution.

Le Conseil Général des Jeunes a également concouru et ont été nominés aux **Trophées Eco Actions** organisés par l'association des Eco Maires. Ces trophées récompensent les initiatives prises dans le domaine de l'environnement et de la citoyenneté.

Les élus juniors de la Commission Environnement ont été récompensés par la remise du **Prix Territoria de bronze 2012** pour leur action de sensibilisation à la protection des abeilles. Le Prix Territoria est organisé par l'Observatoire National de l'Innovation Publique. La cérémonie a eu lieu dans les salons de la Présidence du Sénat. L'action conduite par les jeunes élus creusois visait à faire connaître la situation préoccupante des abeilles, à faire prendre conscience des dangers constants pour les insectes pollinisateurs de l'activité humaine (agriculture intensive, pollution chimique, etc.), mais à proposer des solutions innovantes, avec notamment l'installation d'une ruche en milieu urbain.

Le CG Jeunes 2014-2015

Ahun – Collège Claude Chabrol : Juliette Maumy (titulaire), Morgane Cazassus (suppléante)

Ahun – LEGTA d’Ahun : Nicolas Villard (titulaire), Thibault Boyer (suppléant)

Aubusson – Collège Eugène Jamot : Maelys Alves (titulaire), Isaïa Perrin (suppléante)

Auzances – Collège Jean Beaufret : Corentin Guillot (titulaire), Soraya Berthon (suppléante)

Bénévent-L’Abbaye – Collège Jean Monnet : Enola Tixier (titulaire), Elwy Hughes (suppléante)

Bonnat – Collège Marc Bloch : Nicolas Albert (titulaire), Alban Lacherade (suppléant)

Bourganeuf – Collège Jean Picart Le Doux : Maxence Rousset (titulaire), Océane Menadier (suppléante)

Boussac – Collège Henri Judet : Mathéo Thivet (titulaire), Eléna Kacela (suppléante)

Chambon-sur-Voueize – Collège Jean Zay : Baptiste Farsat (titulaire), Finne Le Nobel (suppléante)

Châtelus-Malvaleix – Collège Françoise Dolto : Louis Jeannot (titulaire), Adrien Balvay (suppléant)

Chénérailles – Collège de Chénérailles : Théo Bialoux (titulaire), Aglaé Courtial (suppléante)

Crocq – Collège Georges Nigremont : Charlotte Goursaud (titulaire), César Orine (suppléant)

Dun-le-Palestel – Collège Benjamin Bord : Camille Massicot (titulaire), Benjamin Duverger (suppléant)

Felletin – Collège Jacques Grancher : Tristan Moreau (titulaire), Enzo Pauwels (suppléant)

Guéret – Collège Jules Marouzeau : Axel Dechambre (titulaire), Paul Jolivet (suppléant)

Guéret – Collège Martin Nadaud : Prudence Lafarge (titulaire), Marina Chaulet (suppléante)

Parsac – Collège Octave Gachon : Maëilly Couturier (titulaire), Cynthia Pouyade (suppléante)

Saint-Vaury – Collège Louis Durand : Léa Crolet (titulaire), Clara Barthelemy (suppléante)

La Souterraine – Collège Raymond Loewy : Cassandra Peinaud (titulaire), Séraphin Gaulier (suppléant)